

PEUPLE ET N° 8 CULTURE

bulletin d'information

nouvelle série

septembre 1969

A NOS LECTEURS

Ce numéro du Bulletin d'information ne contient que des textes relatifs aux travaux des instances de direction du Mouvement. La suspension des publications en juillet et août, les universités d'été, les congés annuels (y compris ceux de notre imprimeur) ne nous ont pas permis de faire plus. Mais nous avons pensé utile de porter à votre connaissance, le plus tôt possible, ces travaux effectués en juin 1969. Dans les numéros suivants, le Bulletin d'information reprendra une forme plus large et nous comptons sur tous pour nous aider à l'élargir encore plus.

sommaire

pages

Travaux des instances de direction du mouvement

- | | |
|-------------------------------|---|
| ● réunion du Bureau national | 1 |
| ● réunion du Comité directeur | 2 |

réunion du bureau national

Compte rendu de la réunion du 28 juin 1969

Présents : B. Cacérès - M. Jacquey - B. Gilman - J. Guénée - J. Perret - A. Piégay - J. Rován.

Invités : G. Cacérès - J.-C. Doucet - G. Mlekuz - Do Nascimento.

La séance est ouverte par le président à 8 heures.

1. Préparation du Comité directeur.

B. Cacérès présente le compte rendu des activités pour le Comité directeur, **J. Rován** le compte rendu financier.

2. Groupe enseignement.

J.-C. Doucet et **G. Cacérès** présentent les travaux du groupe enseignement.

Le Bureau national est d'accord pour qu'une Université sur ce thème ait lieu en 1970.

J.-C. Doucet fait un compte rendu sur l'Université de printemps organisée par le groupe Haute-Normandie.

Cette Université a touché 52 animateurs de la région. Si de telles expériences pouvaient se développer, de nouvelles perspectives pourraient être ouvertes. En particulier, il faudrait définir le rôle des universités d'été nationales par rapport aux universités régionales.

Le président, **B. Cacérès**.

comité directeur

Compte rendu de la réunion
du 29 juin 1969

matinée (9 h. 20 à 13 h.)

Le président, **Bénigno Cacérès**, ouvre la séance en proposant d'envoyer un petit mot amical à Pierre Lavy et à sa psychologue, gravement accidentés peu avant.

1. BILAN DES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER COMITE DIRECTEUR (16 mai).

a - Exposé de Bénigno Cacérès :

— Relations extérieures

Peuple et Culture :

- siège à l'UNESCO dans la commission « Arts, Sciences et Culture »,
- a été réélu au conseil d'administration du FONJEP et participe, de ce fait, à une action de solidarité en faveur de l'A.D.E.L.S. qui s'est vu supprimer, du jour au lendemain, son poste FONJEP, pour des raisons politiques,
- participe au COGEDEP,

- collabore avec la Fédération française des foyers ruraux,
- souhaite avec le GREP non seulement des activités mais une revue en commun,
- a fourni la formule du texte qui, au nom des 52 organisations membres du GERE A doit être envoyé à tous les élus municipaux, députés, etc., pour mieux leur faire connaître les organismes d'éducation populaire,
- poursuit des consultations juridiques afin de pouvoir souscrire comme convenu, en faveur du CREPAC, une action de « 1 Million »,
- a participé au jury d'examen des directeurs de maisons de jeunes et de la culture, à Marly-le-Roi.

Peuple et Culture a demandé des entrevues aux Bureaux confédéraux de toutes les centrales syndicales : premiers contacts tout à fait positifs et sympathiques avec celui de la C.F.D.T., présidé par E. Descamps qui a proposé une réunion annuelle des deux Bureaux (P.E.C.-C.F.D.T.) et trois réunions de travail entre les organismes de formation des deux associations. En ce qui concerne la C.G.T. et la C.G.T.-F.O., des contacts sont prévus ou en cours.

Amorce de collaboration pour les problèmes de formation avec le C.N.J.A. et le comité d'entreprise de Citroën (C.G.T.).

Etudes en vue d'un contrat de travail avec la Ligue de l'enseignement.

Peuple et Culture a participé ou a été représenté à de nombreux colloques culturels (Congrès de la Fédération nationale des centres culturels communaux, colloque sur les Bibliothèques et l'éducation permanente, Festival du livre, à Nice).

— Activités des Services de Peuple et Culture.

A signaler plus particulièrement :

- les quelques nouveautés dans le secteur « Documentation-Editions », une série de **documents de travail** faits par les associations régionales et diffusés par l'association nationale; la sortie du **B.I.A.** : le premier portait sur la région-

- lisation, le deuxième sur l'action culturelle de Peuple et Culture dans le monde ouvrier,
- la parution de l'ouvrage de Georges Bensaïd, **la Culture planifiée ?**,
 - la transformation du Service de documentation dont l'organisation doit désormais correspondre aux sept secteurs d'activités,
 - les journées de Clermont-Ferrand pour le secteur « Développement culturel du monde du travail » des 17 et 18 mai 1969,
 - des voyages du président dans le Vaucluse et à Marseille.

En conclusion, dit **Bénigno Cacérès**, « l'ensemble de l'action culturelle que nous menons a une signification politique : il s'agit d'un choix mûrement délibéré et du point de vue méthodologique, nous insistons sur les problèmes d'échange et de communication beaucoup plus que sur l'ancien système de rapports enseignants-enseignés ».

b - Rapports de Michel Jacquey et Joffre Dumazedier sur les activités du Centre d'Etudes et de Programmation (C.E.P.)

- **Michel Jacquey intervient sur la restructuration des activités du Mouvement et la création du C.E.P.**

Le C.E.P., qui fonctionnait expérimentalement depuis quatre mois, est « officiel » depuis le 14 juin. Sa création est étroitement liée à la restructuration du Mouvement en 7 secteurs d'activités. Voici les principales objections qui lui sont opposées :

1^{re} objection : ces 7 secteurs constituent un programme démesuré.

Réponse : ce n'est pas un **programme** mais une remise en forme de nos activités en vue d'une expansion cohérente. Rien ne dispense un mouvement d'éducation populaire d'une ré-

flexion fondamentale sur ses activités et sa stratégie, c'est, comme P.E.C. le fait depuis 20 ans, d'avoir une influence sans commune mesure avec l'étroitesse de ses moyens.

2^e objection : il est « idiot » que P.E.C. s'occupe du Troisième Age.

Réponse : chacun de nous est plus directement concerné par le secteur où il a son engagement propre, mais qu'on prenne le temps de s'informer avant de déclarer que les activités du voisin sont ridicules, des raisons pour lesquelles un groupe régional a engagé des expériences dans ce domaine. C'est une loi de bon sens dans une organisation où les engagements des uns et des autres sont relativement diversifiés. Il faudra cependant préciser, en termes budgétaires, l'importance qu'on entend donner à l'activité du Mouvement dans tel secteur précis.

3^e objection : cette restructuration ne va-t-elle pas constituer un travail très lourd ?

Réponse : nous avons conscience d'entreprendre une œuvre de longue haleine et que la tâche sera lourde pour ceux qui ont accepté d'en être les éléments moteurs. Mais nous ne pouvons plus nous satisfaire du travail « coup par coup », d'ailleurs tellement critiqué ces années passées. L'essentiel sera évidemment d'assurer une continuité dans l'effort.

4^e objection : le cadre adopté n'est qu'un canevas qui laisse en suspens le problème fondamental de l'orientation du Mouvement dans chacun des 7 secteurs.

Réponse : le Bureau précisera prochainement sa conception des rapports de P.E.C. et de la politique; il existe d'ailleurs, en fait, déjà, de nombreuses prises de position (documents, dîners-débats, etc...). Il paraît surtout indispensable qu'enfin, pour la première fois, l'Assemblée générale se prononce sur des alternatives de politique culturelle.

Au total donc un organisme collégial de démocratie intérieure, de coordination, de réflexion et de rationalisation de nos ressources et des efforts de tous ceux qui coopèrent de façon active au travail de P.E.C., apparaît indispensable au plan national : c'est le C.E.P. Et n'importe quelle tendance

au pouvoir n'échapperait pas à cette nécessité. Le Conseil permanent du C.E.P. assure la participation des groupes de travail dans une structure de consultation démocratique. En conséquence, dire que le C.E.P. est l'amorce d'une emprise de la technocratie sur le Mouvement, c'est faire œuvre tristement polémique.

Joffre Dumazedier intervient sur le fonctionnement du C.E.P.

1^{er} objectif : critères de cohérence :

- Nous avons cherché en créant les groupes de travail, à projeter un certain nombre de principes de décision dans des actions relativement contrôlées, en référence avec les orientations du Bureau. Il devient possible, désormais, de critiquer les activités en fonction du principe de politique qui a été posé.
- Coordonner les initiatives des Régions, celles du National, ce qui nécessite une prévision un an d'avance.

2^e objectif : critère de préférence :

C'est un problème de plein emploi des ressources naturelles et humaines qui sont mobilisées ou qui sommeillent — certaines initiatives un peu marginales sont totalement ignorées — rationaliser au maximum les moyens restreints dont on dispose pour obtenir un rendement supérieur. On est en train, par exemple, de refaire le fichier qui est aberrant; adoption progressive de la comptabilité analytique et prévisionnelle afin de pouvoir proposer, non seulement des options de politique culturelle, mais les coûts correspondants, etc.

Une idée personnelle :

Le Comité d'orientation du C.E.P. devrait être constitué sur une base parlementaire : **animateurs de la majorité et de la minorité** travaillant ensemble dans **ce cadre technique**.

Pour terminer, un double vœu : que P.E.C. soit capable de mener, sur ses deux fronts, la grande bataille qui met en jeu le développement culturel et l'éducation permanente :

- le combat contre les prétentions de l'organisation commerciale, industrielle (genre Trigano, Huismans) ou le genre de formation industrielle.
- la lutte contre les tentacules de l'Etat.

b - Débat sur le B.I.A. — sur la « Lettre aux Adhérents » du Bureau en date du 14 juin — Réflexion sur l'action culturelle de P.E.C.

1. Le B.I.A.

- **critique par Claude Quin du B.I.A. n° 1 (Régionalisation) sur le fond.** Deux formules possibles pour un bulletin de ce genre : une formule purement informative (donner les textes essentiels des différentes prises de position) ou bien procéder à une véritable analyse débouchant sur une prise de position, formule très difficile pour un Mouvement comme le nôtre; il paraît donc prudent d'en rester à la première formule. On a, en fait, mélangé les deux, donné des textes et fait un début d'analyse.

A propos de la méthode, **Claude Quin** déplore qu'on n'ait pas associé à la rédaction de ce bulletin davantage de membres du P.E.C. spécialistes des problèmes régionaux; les différents courants d'opinions sont bien tous évoqués mais leur étude est mal équilibrée.

- **Réponse de Michel Jacquey à Claude Quin.** Le **B.I.A.** doit être pris en charge par le groupe de travail dont il devient l'instrument; il faut donc arriver à recréer dans ces groupes un climat de collaboration et de confiance tel qu'on puisse y présenter des aires d'analyses, des sources d'information divergentes. Le **B.I.A.** doit être un instrument de travail au service du Collectif des animateurs, proche de la base. Tout en étant soucieux d'y introduire un certain niveau de réflexion politique, il n'est pas souhaitable d'en faire la tribune dans laquelle les politiques agitent leurs divergences, voire leurs conflits émotionnels (Joffre Dumazedier souhaitant qu'il donne des orientations de politique culturelle au plan local, régional, national).
- **Hélène de Gisors.** Il s'agit d'un essai très imparfait qui devait effectivement susciter réactions et critiques dont il sera tenu compte. C'est ainsi qu'on progresse. Le deuxième **B.I.A.** a été conçu en liaison avec le groupe de travail et les journées de Clermont-Ferrand dont il est, partiellement un reflet. Il s'agit presque exclusivement d'un montage de textes; il étudie le **pourquoi** de l'action culturelle de P.E.C. dans le monde ouvrier; le numéro 3, prévu pour

septembre, traitera du **quoi** et du **comment**. On propose à tous (p. 63 du **B.I.A.**) une collaboration active à ce numéro : textes, opinions, articles, etc.

- **Critiques par Claude Quin du B.I.A. n° 2 qu'on vient de lui remettre, après un premier coup d'œil.** Il lui paraît tout à fait satisfaisant du point de vue de la méthode dont les problèmes sont abordés : rester au niveau des faits. Mais il néglige complètement certains courants de pensée, certaines recherches, et développe une conception des problèmes de la classe ouvrière qui n'est pas partagée par tous.
- **Réponse de Joffre Dumazedier à Claude Quin.** Joffre Dumazedier reconnaît qu'on a dû faire trop vite et que l'information scientifique n'a pas été assez poussée. Raison de plus pour qu'à chaque **B.I.A.**, orienté sur un groupe de travail, les gens de « l'opposition » veuillent bien coopérer et s'exprimer. **Claude Quin** est invité à apporter immédiatement l'information complémentaire et à corriger les interprétations qui peuvent s'être mêlées à l'information.
- **Bénigno Cacérès** déplore la façon dont on formule des critiques, même justifiées, tout en refusant de collaborer.
- **Claude Quin** prétend alors n'avoir pas su qu'on préparait un **B.I.A.** sur la classe ouvrière; il aurait envoyé très volontiers ses travaux sur la question; il refuse sa participation au C.E.P. qu'il considère comme un organisme politique, mais il continuera volontiers, comme par le passé, à contribuer à une publication technique et il n'est pas seul dans ce cas.
- **Joseph Rovin.** La structure dans laquelle s'inscrit ce numéro du **B.I.A.** est ouverte à tous : c'est le groupe de travail; donc si on ne participe pas, c'est qu'on ne le veut pas. Mais si l'abstention s'explique parce que le groupe de travail a sa place dans le C.E.P., alors c'est sans remède. Personne ne peut demander que, parce que les structures du Mouvement ne lui conviennent pas, on lui fasse du « sur mesure ».
- **René Fouque** constate que le **B.I.A.**, comme c'est très souvent le cas dans le service Editions, est sorti dans l'espèce de solitude où sont condamnés généralement à travailler

les techniciens et les permanents. Cette publication pourrait, semble-t-il, perdre le caractère statique qu'on reproche à tant d'autres : ce numéro pourrait aussi donner naissance à un deuxième numéro qui serait, non seulement un complément mais peut-être une mise en question du premier. On pourrait avoir quelque chose de vraiment mobile, où chaque numéro mordrait sur le précédent et en amorcerait un autre; il y aurait la possibilité, non pas de dialogue de tendance à tendance, mais de travail progressif sur un sujet... pour aboutir à la sortie d'un « Regards neufs » qui en serait la synthèse.

2. La lettre aux adhérents.

- **Claude Quin** la considère comme un programme d'activités du Bureau; il souhaite que d'autres tendances aient la possibilité de s'exprimer de la même manière.
- **Michel Jacquey**. Elles le pourraient et le devraient pour la prochaine Assemblée générale. Le Bureau a dû faire face à une situation souvent délicate (situation de demi-vide par suite du refus de coopération d'autres tendances); il assume tranquillement cette situation, préoccupé de rentabiliser au maximum cette année; il espère, en marquant fortement sa position, obliger « l'opposition » à en faire autant. L'Assemblée générale prochaine sanctionnera.
- **Joseph Rovin** fait remarquer que le Bureau n'a vraiment pas abusé cette année de la faculté qu'il a de communiquer avec les adhérents !

3. Réflexion sur l'action culturelle de P.E.C.

- **Jean Ader**. S'il nous faut absolument agir sur le plan de l'action quotidienne, la vertu majeure de P.E.C. c'est l'action sur le plan politique, sur le plan des idées; c'est là que son efficacité risque d'être la plus grande; en particulier, prendre part et place dans l'élaboration de tous ces projets qui portent sur les équipements culturels, y défendre la position que ce doit être les collectivités qui élaborent leurs projets à la base et non le ministère qui les impose d'en haut. Et ceci, avant qu'il ne soit trop tard.

- **Joffre Dumazedier.** La vraie force de P.E.C., c'est la création des idées, les impulsions, les contestations au moment voulu, avant les autres et mieux que les autres.
- **Joseph Rován.** Si nous devons craindre souvent l'ingérence de l'Etat dans les questions culturelles, il y a lieu, par ailleurs, de s'en féliciter comme preuve de l'importance nouvelle de ce secteur; de même que la prise en charge de l'école au XIX^e siècle était en elle-même un signe de progrès. Mais il s'agissait ensuite de débattre de l'intervention de l'Etat dans l'école... Dans ce domaine de la recherche et de l'élaboration de propositions d'ensemble, nous ne pouvons travailler seuls : nous devons le faire avec les autres mouvements d'action culturelle au sein du C.N.A.J.E.P. et du G.E.R.E.A., avec des mouvements amis comme l'A.D.E.L.S. par exemple; et dans la mesure aussi où des syndicats, la Ligue de l'enseignement, ou autres, se sentent de plus en plus investis du devoir d'intervention dans ce secteur, avec eux.
- **Joffre Dumazedier** souhaite un Comité de programmation sur l'ensemble des écrits de P.E.C. Le coût, pour lui, ne signifie pas seulement **argent**, mais **heures de travail**.

2. COMPTE RENDU FINANCIER PAR JOSEPH ROVAN, ASSISTE DE MONSIEUR ROGER GIBERT, conseiller financier du Mouvement, au dévouement duquel Joseph Rován rend hommage ainsi qu'à celui de Paulette Borker.

Etude de deux documents remis aux participants :

- **Bilan, compte de gestion et compte de pertes et profits au 31 décembre 1968,**
- **Budget 1969.**

Le projet de budget est soumis au Comité directeur alors que l'exercice est à demi-écoulé : la responsabilité en revient au ministère et à la Caisse d'allocations familiales dont le montant des subventions n'a été communiqué que début juin. La présentation du budget suit fidèlement, et pour la première

fois, les nouvelles structures du Mouvement et notamment l'existence des secteurs d'interventions; il est placé sous quatre grands chapitres : direction du Mouvement, service Interventions, C.E.P., service administratif.

— Bilan.

L'exercice 1968 se terminait finalement, grâce à des négociations avec le ministère de l'Agriculture, par un excédent positif de 12 536,85 F.

— Budget prévisionnel pour 1969.

Il doit prendre en charge une augmentation de dépenses d'environ 20 millions, dont la plus grosse partie correspond à des dépenses de personnel (augmentation de salaire), à l'augmentation des dépenses administratives liées au coût de la vie, à la dotation du service Documentation qui n'existait pratiquement pas (à signaler que la reproduction, à l'aide de la Rank Xerox de tous les documents est désormais centralisée et comptabilisée à ce service) à l'augmentation du nombre de Comités directeurs (5 000 F. « pièce »), à la création des Bulletins. L'ensemble des Commissions et groupes de travail intéressant le C.E.P. n'entraîne pas une augmentation très importante (8 000 F.). Prévision déficitaire totale de l'ordre de 80 000 F., à peu près 7,5 % des dépenses totales.

Comment espérer réduire ce déficit ?

- un certain nombre de contrats qui constituent des espérances sont en cours de négociation (D.A.T.A.R., Education nationale),
- réaliser des économies; lesquelles ? Réduction possible sur le B.I.A., le Bulletin, les frais de groupes de travail et commissions, utilisation des réserves de fiches rééditées et entreposées mais qui n'ont pas été envoyées, rationalisation de l'envoi du courrier.

Les frais de personnel dépassent désormais 50 % du budget, fait récent, car, depuis 1966, la subvention reste stable et les salaires ne cessent d'augmenter.

Joffre Dumazedier pose en conclusion le problème de l'utilisation donc de l'orientation des travaux du C.E.P. inter-asso-

ciations : les travaux qui se font autour des Bulletins (aménagement du territoire, culture populaire...) intéressant beaucoup d'autres organismes. Or, l'investissement intellectuel est, à terme, la force réelle de P.E.C.

après-midi (14 h. à 17 h.)

3. LES UNIVERSITES D'ETE.

— **Houlgate** présentée par **Ginette Cacérès** et **Georges Jean**.
Recrutement satisfaisant (15 à 17 participants par stage); deux nouveautés : le stage « Education sexuelle » et celui sur « l'Action culturelle au niveau de l'entreprise ». L'Université a été préparée collectivement par les animateurs, les tronc communs seront précisés en collaboration avec les stagiaires. « Nous recherchons une formule qui s'évade de la relative rigidité des Universités précédentes et qui ne soit pas l'inefficace désordre ni l'illusion faussement démocratique d'une certaine notion de la spontanéité. » (**Georges Jean**).

— **Rouen** présentée par **Ginette Cacérès** et **Pierre Goutet**.
L'Université s'est heurtée à de grosses difficultés de recrutement : 51 inscrits dont 33 pour les deux stages d'entraînement mental, les 18 autres participants formeront un unique groupe de travail divisé en sous-groupes pour répondre aux attentes de tous.

— **Réflexion collective sur cette baisse de recrutement** : il y a décalage entre les demandes des gens et ce que nous leur offrons : nous avions en vue une initiation au contexte politique et administratif de l'Aménagement du Territoire, en réalité les attentes indiquées par les participants nous montrent que leurs préoccupations portent essentiellement sur leurs problèmes personnels (comment organiser leur travail, comment se situer dans leur rôle d'animateur, quelle méthode de connaissance du milieu, etc.). Il faudrait centrer le programme d'activités sur les besoins d'autodéveloppement de nos stagiaires sur la demande et recycler toutes les offres dans cette perspective.

Il faut préparer l'Université toute l'année : elle devrait être la consécration d'une année de travail pour chaque secteur. Nécessité d'une liaison avec les Régions : toutes les Régions sont affrontées à ces problèmes d'Aménagement du Territoire, et aucune ne se préoccupe de l'Université.

Formulation trop « technique » de la présentation des stages : les gens ne reconnaissent pas, sous ces mots, leurs problèmes. Prix trop élevé du stage, en particulier pour les lycéens, d'où nécessité d'élaborer un projet de baisses nouvelles qui ne soient pas celles de l'enseignement; aucune réalisation n'est possible pour les lycéens si on ne crée en même temps le cadre financier (idée de lancer un projet de loi).

— Projets de travaux sur l'action culturelle de P.E.C. vers une nouvelle forme d'Université d'été ?

Projet de Georges Jean : une brochure, **Une expérience de formation : les Universités**, espèce de bilan provisoire de nombreuses années d'expériences à Houlgate avec les réactions d'un certain nombre de stagiaires.

Une proposition de Joffre Dumazedier : un certain nombre de cadres de P.E.C. se disposent à suivre, dans le cadre de son U.E.R., à la Sorbonne, les cours ouverts aux adultes (**l'Éducation permanente, Apprentissage de l'adulte en situation professionnelle**) : possibilité de prendre P.E.C. comme objet de recherche en vue de diplômes et de thèses. Une thèse de l'Université de Louvain vient de sortir sur **Ce qu'est Peuple et Culture** et peut être utilisée comme matière et comme introduction à ces travaux; nous devons être capables de nous analyser nous-mêmes et d'évaluer nos besoins et nos résultats. Ce serait aussi l'occasion de créer une nouvelle équipe pluridisciplinaire dans le domaine des sciences sociales.

Nous devons donner l'exemple d'un **nouveau type d'Université mi-loisir, mi-études** : il y a une politique du temps libre à inventer comme sera inventée une politique des revenus ou créées des classes de neige. Il s'agit d'harmoniser, dans une formule d'avenir, la possibilité de vacances et d'éducation permanente pour ceux qui n'ont que trois semaines de vacances pour démontrer aux enseignants qu'ils peuvent se former sans perdre leurs vacances, pour sensibiliser les touristes à l'aide aux pays en voie de développement.

4. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1969.

1. **Date** fixée aux 8 et 9 novembre dans la région parisienne. Le Bureau enverra aux adhérents un mois au moins d'avance le **rapport d'activités**. Il souhaite que les régions invitent un membre du Bureau à venir leur présenter ce document et à le discuter et, dans la mesure du possible, les prochaines réunions du Bureau se dérouleront dans les Régions, avec la participation des dirigeants régionaux. Par ailleurs, le Bureau n'assurera plus la diffusion des documents préparatoires des tendances ou des régions passé le 20 octobre au soir.

2. **P.E.C./Haute-Normandie** dit **Gérard Héliot** a mis en application dès cette année la séparation entre adhérents et abonnés; les abonnés restent adhérents de P.E.C. national tant qu'à ce niveau cette distinction n'est pas faite : ils votent donc toujours à l'Assemblée générale. Mais, dans la région, ils ne votent plus, droit réservé aux adhérents qui représentent à peu près le tiers de l'effectif. Ces derniers s'engagent, en revanche, à participer à la vie statutaire et aux activités.

Joseph Rovin forme le vœu que le gros effort d'information que fait le national vis-à-vis des régions soit payé de retour, et que des expériences aussi intéressantes pour tout le monde ne soient pas connues par hasard du Bureau et du Comité directeur qui portent la responsabilité collective du Mouvement.

Joffre Dumazedier rappelle le projet resté sans effet de coordination des activités entre régional et national par un secteur libre et un secteur sans contrat. L'Assemblée générale devra prendre décisions sur ces deux plans, ce qui peut se faire sans réforme des statuts.

3. Problème des statuts.

Un autre problème est celui de savoir dans quelle mesure les statuts actuels de Peuple et Culture qui datent de très longtemps et qui sont inégalement appliqués, sont encore bons. **Joseph Rovin** pense que notre réflexion n'est pas encore assez avancée pour entreprendre une réforme globale des statuts. Certains membres du Comité directeur (**Gérard Héliot**, **Jean Ader**) souhaiteraient une discussion préalable,

ouverte à tous, dans cette optique, pour éviter des débats passionnés et confus à l'Assemblée générale.

Le problème de la réforme des structures est à distinguer de celle des statuts qui ne peuvent être modifiés que par une Assemblée générale extraordinaire. Par contre, les différents programmes peuvent proposer à l'Assemblée générale des options précises sur le sens dans lequel ils entendent l'évolution de nos structures.

5. EVOLUTION DES LIAISONS ENTRE LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET L'EDUCATION POPULAIRE.

Il s'agit en fait de la position de P.E.C. par rapport aux problèmes de la scission de la Fédération des maisons de jeunes et de la culture. Cette affaire nous concerne de deux manières :

1. Elle met en jeu **les rapports du Gouvernement et des Mouvements. Le C.N.A.J.E.P.**, au nom de 86 associations, a sollicité une entrevue auprès du sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour protester contre le fait que le ministre a donné l'ordre aux préfets de ne plus financer les M.J.C. qui adhéraient à la F.F.M.J.C. Cette intervention est intolérable. Actuellement, le C.N.A.J.E.P. est le seul rouage qui permette de riposter aux pouvoirs publics.

2. Sur un autre plan, beaucoup d'amis, parfois même membres actifs de P.E.C. sont concernés par cette querelle et certains menacés de perdre leur traitement. Nous ne pouvons absolument pas prendre position sur les problèmes intérieurs de la Fédération.

6. QUESTIONS DIVERSES.

1. Le Comité directeur adopte à l'unanimité la proposition de Ginette Cacérés au nom du groupe « Enseignement » : une Université d'Eté : « **Enseignement et Education permanente** »

en 1970. Un questionnaire sera adressé à tous les enseignants adhérents de P.E.C. afin de préparer des journées de travail en automne. Le groupe « Enseignement » se sent en position un peu marginale par rapport à tout un secteur de préoccupation pédagogique d'un type très nouveau qui se fait jour depuis quelques années à P.E.C. On souhaite, en sens inverse, que Jean-Claude Doucet rédige une fiche, qui informerait l'ensemble des adhérents de son expérience.

2. Exposé de Jean Ader sur une nouvelle politique d'équipements culturels en cours d'élaboration.

L'idée qui préside à ces premières expériences est que des équipements dans lesquels l'Etat investit des sommes considérables doivent pouvoir être utilisées à la fois par les établissements scolaires et par des adultes. Les entreprises en cours (foyers socio-éducatifs, équipements intégrés d'Yerres) apparaissent comme des formules intéressantes mais qui doivent être très rapidement dépassées. Le foyer socio-culturel risque d'enfermer les problèmes d'animation à l'intérieur des établissements; certains même y voient, dit-on, un exutoire commode à la contestation, permettant par ailleurs aux formules éducatives traditionnelles de persister. Le complexe d'Yerres est constitué par la juxtaposition, dans une enceinte de verdure, de 7 établissements différents (du C.E.S. au Centre culturel) ouverts en principe à toute la population, mais sa conception n'a pas été suffisamment élaborée préalablement.

Actuellement, le service du Plan du ministère de l'Education nationale soutient 10 projets en cours d'élaboration et qui s'étalent sur une collection de villes, toutes différentes en taille autant qu'en couleur politique. Les projets sont élaborés démocratiquement, non au niveau du ministère, mais localement ou régionalement, par des municipalités ou des agences d'urbanisme; et le service du Plan considère ces entreprises comme préfigurant des idées qui seraient éventuellement retenues en vue d'une diffusion plus large pour le 7^e Plan.

Il paraît essentiel que P.E.C. puisse contribuer à cette expérience sur le plan des idées et de l'action : recherche des modalités convenant à chaque établissement car chaque expérience doit être individualisée; contribuer à la formation

du personnel d'animation (enseignants, assistantes sociales, animateurs sportifs...). Il faut un nouveau type d'enseignants formés selon des méthodes neuves : il en faut 100 à 150 d'ici 2 ans rien que pour Grenoble.

Il y a deux tendances actuellement :

- l'Ecole ouverte, c'est-à-dire l'Ecole est comme elle est et elle se met à la disposition d'un public plus large; P.E.C. doit aller au delà.
- la deuxième tendance essaie de concevoir l'école comme un élément des services culturels d'une ville, mais pour le moment, on en est à des définitions qui reposent plus sur des slogans que sur des études sérieuses, d'où la difficulté qu'on éprouve à le traduire dans la réalité.

Décision : Il faut qu'à la rentrée P.E.C. soit saisi par le C.E.P. et par Jean Ader de propositions concrètes concernant des stages éventuels.

3. Georges Jean donne une information sur les rencontres culturelles prévues dans le cadre du Festival d'Avignon.

La séance se termine par la lecture d'une lettre de **Jean Gondonneau**, confiée à Gérard Héliot : il conteste son statut et la place qui lui est faite dans la grille des salaires. Le Comité directeur en prend acte et lui conseille de suivre, auprès de de la Commission financière, la procédure d'arbitrage prévue, le dernier recours étant le Bureau.

La prochaine Assemblée générale de Peuple et Culture aura lieu les 8 et 9 novembre 1969. Vous recevrez, au début du mois d'octobre, toute précision à ce sujet.

PEUPLE ET CULTURE, 27, Rue Cassette Paris-VI*

Revue d'Éducation Populaire

Directeur Gérant : J. Dumozèdler

Rédacteur en Chef : B. Cocérés



Copyright Peuple et Culture Tous droits de reproduction réservés

Com. Parit. 33.096

Dépôt légal : 3^e trimestre 1969.

Imprimerie Hermel, 49, rue Hermel — Paris-18*